



BATIK

**Bulletin d'Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal**

n° 38 septembre 2002

Sommaire

Editorial

Plus jamais ça

Actualités

Le Gouvernement créé une page Web pour informer sur le naufrage du Joola

Le site Web d'Osiris change de peau

L'Institut Panos publie un ouvrage les TIC dans le processus électoral au Sénégal

IKATEL SA, filiale de France Télécom devient le second opérateur du Mali

Politique

Les travailleurs de la Sonatel exigent la création d'un ministère de la Communication

Infrastructures et services

L'Afrispa décide d'installer son secrétariat à l'Ile Maurice

Nouvelle version du site Web de l'Agence de presse sénégalaise (APS)

La couverture télévisuelle du territoire sénégalais est désormais assurée à 98%

Projets

Une entreprise française de saisie informatique bientôt opérationnelle au Sénégal

Rendez-vous

6^{ème} Colloque Africain sur la Recherche en Informatique

Réunion de l'ICANN en Chine

Atelier de concertation sur "Les dimensions de genre dans les politiques de TIC au Sénégal"

Conférence sur l'enseignement du patrimoine mondial et les nouvelles technologies en

Afrique

Editorial

Plus jamais ça

Alors que le monde entier venait à peine de tourner la page des cérémonies commémoratives des attentats du 11 septembre 2001, voilà que le Sénégal est frappé par une catastrophe de la même ampleur avec le naufrage du bateau le Joola assurant la liaison Ziguinchor-Dakar. En effet, en dehors des 64 rescapés qui ont pu échapper à cette tragédie, le nombre des victimes, tout d'abord estimé à 796, puis à 1034, pourrait en réalité se situer au-delà de 1100 victimes et ce pour une population totale de 10 millions d'habitants. Bien que la commission d'enquête désignée pour faire la lumière sur les circonstances de ce drame n'ait pas encore rendu son rapport définitif, on sait d'ores et déjà que ce drame de la mer est dû pour l'essentiel à une accumulation de négligences criminelles (surcharge de passagers, fret pas ou mal arrimé, moteur déficient, équipements obsolètes du centre de télécommunication marine de Dakar, etc.) qui se sont révélées fatales lorsque le bateau aurait été confronté à une forte tempête d'ailleurs prévue par les services de la météorologie marine. Du point de vue du champ d'intérêt qui est le notre, ce qui est incompréhensible, c'est le niveau de défaillance de la chaîne de communication. En effet, alors que le drame est survenu le jeudi 26 septembre 2002 entre 22 heures (heure du dernier message envoyé par le Joola) et minuit (heure à laquelle aurait dû être envoyé le message suivant), la confirmation du naufrage n'a été faite que le lendemain à 07h45 par un armateur au service de la marine marchande, l'alerte n'a été répercutée au Centre de coordination et de sauvetage qu'à 08h00 et ce n'est qu'à 9h10 qu'un message AIRNAV signalant le naufrage a été lancé. Quant à l'opinion publique, elle ne sera informée qu'à partir de 10 heures par les radios privées. Ce retard inacceptable dans la transmission de l'information a eu pour conséquence que les premiers moyens de sauvetages officiels n'ont pu être opérationnels sur la zone du naufrage que vers 18 heures à un moment où la nuit commençait à tomber rendant impossible ou presque toute assistance aux rescapés qui avaient d'ailleurs, pour la plupart, déjà été pris en charge par des navires de pêche et des pirogues. Pire, des rescapés appelleront à partir de leur téléphone portable jusqu'au jeudi 3 octobre pour indiquer qu'ils étaient encore en vie à l'intérieur du bateau sans que l'on sache s'ils auront finalement pu être sauvés. Face à la colère des familles des victimes, demandant à ce que les responsabilités soient clairement établies et des sanctions prises, le Ministre de l'équipement et des transports et le Ministre des forces armées qui exerçaient la co-tutelle du bateau ont été poussés à la démission et la politique de la langue de bois a fait place à un réel souci de diffuser les informations disponibles avec le plus de transparence possible. En ces terribles circonstances, tous les membres d'Osiris s'inclinent respectueusement devant la mémoire des victimes et adressent leurs plus sincères condoléances aux familles des victimes et à leurs proches. Cependant, nous ne saurions en rester là et nous appelons à une prise de conscience collective pour que les comportements qui sont à l'origine de ce drame soient combattus avec la dernière énergie pour que le mot d'ordre « Plus jamais ça » ne soit pas qu'un propos de circonstance.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Le Gouvernement créé une page Web pour informer sur le naufrage du Joola

Dans leur souci de faire toute la lumière sur le dramatique naufrage du bateau le Joola, qui a coulé dans la soirée du 26 septembre 2002 dans les eaux territoriales gambiennes avec plus de 1000 passagers à son bord, les autorités sénégalaises ont créé une page Web spéciale sur le site officiel du gouvernement. On y trouve toutes sortes telles, le texte intégral du discours du Président de la République à la nation du 1^{er} octobre 2002, les rapports préliminaires faits par le Ministère de l'Équipement et des Transports et le Ministère des Forces Armées, les communiqués officiels, la liste des passagers, la liste des rescapés, la liste des victimes identifiées, un numéro vert (800.18.18) où l'on peut demander des informations ou encore un formulaire permettant de déclarer une personne disparue.

Page Web dédiée au naufrage du Joola :

<http://www.gouv.sn/joola/index.html>

* Le site Web d'Osiris change de peau

Il y a trois de cela, en août 1999, Osiris faisait son apparition sur Internet en mettant en ligne son site Web et en lançant Batik. Depuis cette date, et ce malgré le peu de moyens humains, financiers et matériels dont nous disposons, nous avons consacré beaucoup d'énergie pour faire en sorte que ce site Web constitue un outil de référence pour tous ceux qui s'intéressent au développement de la Société de l'information au Sénégal en particulier et en Afrique d'une manière plus générale. Au fil des ans, de nouvelles rubriques et surtout une masse considérable d'informations ont été mises en ligne qu'il s'agisse d'articles de presse, de documents officiels, d'études ou tout simplement de points de vue exprimés par les uns ou les autres. Le répertoire thématique des sites Web hébergés, déclarés ou consacrés au Sénégal contient aujourd'hui plusieurs centaines d'adresses et est sans aucun doute un des plus complets et un des plus à jour en la matière. Les indicateurs télécoms présentés (Tarifs de services de télécommunications et chiffres clés) se veulent eux aussi les plus précis et les plus actuels possibles mais il faut dire que la tâche est rendu bien difficile par le manque de coopération des intéressés (opérateurs télécoms, ISP, etc.) qui gardent jalousement des données qu'ailleurs on se fait un devoir de publier. Cela étant, au cours de ces trois années, la physionomie du site n'a pratiquement pas évolué et c'est pourquoi nous avons décidé de lui faire changer de peau dans le courant du mois d'août 2002. En dehors de l'aspect esthétique, il s'est agi essentiellement de passer d'un site Web composé de pages HTML statiques à un site Web dynamique reposant sur une base de données. Avec cet outil, nous sommes désormais en mesure de coller de plus près à l'actualité en ayant la possibilité de mettre en ligne des informations en temps réel.

Osiris : <http://www.osiris.sn/>

* L'Institut Panos publie un ouvrage les TIC dans le processus électoral au Sénégal

L'Institut Panos Afrique de l'Ouest vient de publier un ouvrage en deux parties intitulé « Médias et élections au Sénégal : La presse et les nouvelles technologies de l'information dans le processus électoral au Sénégal ». La première partie intitulée « Médias et élection présidentielle au Sénégal : La presse facteur de mobilisation citoyenne, de transparence et de régularité du processus électoral » s'appuie sur une étude qualitative réalisée par Ndiaga Samb et une étude quantitative conduite par le cabinet BDA dont la synthèse a été réalisé par Racine Talla. La seconde partie intitulée « Impact des technologies de l'information et de la communication sur les processus électoraux : Exemple du Sénégal » a été réalisée par Souleymane Jules Diop sous la direction d'Olivier Sagna. Après un rappel historique sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections au Sénégal de 1960 à la fin des années 90, elle analyse la manière dont les différents acteurs du processus électoral (Ministère de l'Intérieur, Observatoire national des élections, partis politiques, presse, etc.) ont utilisé le téléphone portable et Internet dans les différentes phases du processus électoral.

Institut Panos Afrique de l'Ouest : <http://www.panos.sn/>

* La CEA et IICD lancent iConnect Africa

La Commission économique des Nations Unis pour l'Afrique (CEA) et l'Institut International pour la Communication et le Développement (IICD) ont lancé depuis le mois de mai 2002 une publication trimestrielle, disponible sur le Web, en format papier et par courrier électronique, intitulée « iConnect Africa » et ayant pour objectif de sensibiliser les Africains sur les possibilités offertes par les TIC dans le développement. Financée par le Département chargé du Développement International (DFID) du Royaume Uni, le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, le Département de la Coopération Internationale et du Développement (DGIS) et l'Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC), iConnect Africa rend compte notamment des activités découlant de la mise en œuvre de l'Initiative Société de l'Information en Afrique.

iConnect Africa : <http://www.uneca.org/aisi/iconnectafrica/>

* IKATEL SA, filiale de France Télécom devient le second opérateur du Mali

Après plusieurs semaines de négociations, le gouvernement malien a signé en août 2002 un accord avec la société IKATEL SA pour l'octroi de la licence d'établissement et d'exploitation de réseaux et services de télécommunication au Mali qui avait été provisoirement attribué à France Télécom le 26 février 2002 suite à l'appel d'offres international lancé en septembre 2001. Dotée d'un capital de 26 milliards de FCFA, la société IKATEL SA prévoit d'investir 110 milliards de FCFA sur les 10 prochaines années, dont la majeure partie sera investie les cinq premières années. La durée de la licence d'établissement et d'exploitation accordée à IKATEL-SA est de 15 ans renouvelable. Déjà présent au Cameroun, en Côte d'Ivoire, à Madagascar et au Sénégal, le groupe France Télécom, qui traverse en ce moment une passe difficile liée à son endettement à hauteur de 69,7 milliards d'Euros, renforce ainsi son implantation en Afrique.

France Télécom : <http://www.francetelecom.com/>

Politique

* Les travailleurs de la Sonatel exigent la création d'un ministère de la Communication

A l'occasion du renouvellement de ses représentants au Conseil d'administration de la Sonatel, l'Intersyndicale des travailleurs de la SONATEL a réitéré sa volonté de poursuivre son combat pour la mise en place d'un ministère de la communication ou de des Nouvelles Techniques de l'Information et de la Communication.

Infrastructures et services

* L'Afrispa décide d'installer son secrétariat à l'Ile Maurice

Suite à la première assemblée générale de l'African Internet Service Providers Association (Afrispa) organisée à Johannesburg (Afrique du Sud) du 11 au 14 septembre 2002, il a été décidé d'en installer le secrétariat à l'Ile Maurice. Créée au cours de l'African Computing and Telecommunications Summit qui s'est tenu du 1^{er} au 2 en août 2002 à Pretoria (Afrique du Sud), l'Afrispa ne compte actuellement que six membres tous originaires de pays anglophones (Afrique du Sud, Ghana, Ile Maurice, Kenya, Nigeria, Ouganda et Tanzanie). Elle vise à défendre les intérêts des fournisseurs d'accès à Internet (Internet Service Providers) africains auprès des organismes internationaux, et à promouvoir le développement et l'accessibilité de la connectivité Internet sur le continent.

Afrispa : <http://www.afrispa.org/>

* Nouvelle version du site Web de l'Agence de presse sénégalaise (APS)

L'Agence de presse sénégalaise (APS) vient de mettre en ligne une nouvelle version de son site Web. La nouveauté essentielle consiste en l'éclatement des informations en plusieurs rubriques thématiques.

APS : <http://www.aps.sn/>

* La couverture télévisuelle du territoire sénégalais est désormais assurée à 98%

Suite à la remise en marche, au début du mois de septembre 2002, de l'émetteur de Louga de la Radiodiffusion Télévision Sénégalaise (RTS), qui était en panne depuis 1998, la zone nord du Sénégal est totalement couverte par la télévision sénégalaise. Avec le nouvel émetteur dont la puissance est de deux kilowatts, la télévision est désormais captée à Rosso Sénégal, à Richard-Toll, à Ross Béthio et à Mbane. De même à Saint-Louis où des grains apparaissaient jadis à l'écran et dans plusieurs villages des environs de Louga qui avaient des difficultés pour capter la télévision, les images sont désormais nettes et claires. Dans le même temps, la RTS a achevé la construction d'un centre émetteur de 5 kilowatts à Vélingara dont les locaux et les équipements ont coûté 600 millions de FCFA et en a profité pour installer un nouveau « feeder » d'un coût de 150 millions de FCFA au niveau de l'antenne de Tambacounda en vue d'une meilleure réception des images dans la partie orientale du pays. Grâce à ces investissements, la couverture télévisuelle du pays territoire sénégalais est maintenant assurée à 98%.

RTS : <http://www.rts.sn/>

Projets

* Une entreprise française de saisie informatique bientôt opérationnelle au Sénégal

Après l'arrivée des centres d'appels (Cf. PCCI), la délocalisation d'entreprises étrangères au Sénégal se poursuit. Ainsi, une société française, dénommée "Sénégalaise de Saisie Informatique" (SESI) vient de s'installer à Dakar. Elle est spécialisée dans la saisie d'articles scientifiques, travail pour lequel elle recrute actuellement des opérateurs de saisie ayant le niveau du Baccalauréat et des correcteurs ayant une licence ou une maîtrise en Mathématiques, Chimie ou Biologie.

Rendez-vous

* 6^{ème} Colloque Africain sur la Recherche en Informatique

Le 6^{ème} Colloque Africain sur la Recherche en Informatique (CARI 2002) se tiendra du 14 au 17 octobre 2002 à Yaoundé (Cameroun).

CARI 2002 : <http://www.cari-info.org/>

* Réunion de l'ICANN en Chine

La prochaine réunion de l'ICANN se déroulera du 24 au 26 octobre 2002 à Shanghai (Chine).

ICANN : <http://www.icann.org/>

* Atelier de concertation sur "Les dimensions de genre dans les politiques de TIC au Sénégal"

Un atelier de concertation sur "Les dimensions de genre dans les politiques de TIC au Sénégal" se tiendra à Dakar (Sénégal) du 5 au 7 novembre 2002. Il est organisé par ENDA-Tiers Monde, en partenariat avec l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal (OSIRIS) et l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). Cette activité bénéficie du soutien de l'Association Mondiale pour la Communication Chrétienne dont le siège est à Londres (Royaume Uni).

Enda : <http://www.enda.sn/>

Osiris : <http://www.osiris.sn/>

ART : <http://www.art.sn/>

* Conférence sur l'enseignement du patrimoine mondial et les nouvelles technologies en Afrique

Le campus numérique francophone de Dakar (CNFD) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) accueillera une conférence sur le thème « L'enseignement du patrimoine mondial et les nouvelles technologies de l'information et de la communication en Afrique », organisée à Dakar du 15 au 17 octobre 2002, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

CNFD : <http://www.refer.sn/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn
Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>
Copyright © Osiris, septembre 2002
